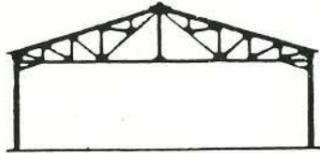


Serrurerie



Charpentes métalliques

**Ets PETAT & Fils**

45470 LOURY  
Tél. 38 65.60.41

**TAXIS - AMBULANCES**

- Services réguliers •
- Excursions •

**Jacques PITOU**

98, rue de la Folie - INGRÉ  
45140 Saint-Jean-de-la-Ruelle  
Tél. 38.88.09.29

**ORLEANS NORD-AUTO** BARL

M<sup>r</sup> VILHIES Stéphane (Gérant)  
et TOULERON Christian

VENTE - ACHAT

Pièces et Véhicules occasions toutes marques  
Mécanique

Tél: 38.75.40.51



**Ets GASSELIN international**

concessionnaire WESTFALIA - spécialiste VW  
CAMPING-CAR - accessoires

579 RN 20 - 45400 SARAN - Tél. 38.73.32.80



**Mobil CERCOTTES**  
sarl HATTON

Vidange et entretien  
votre voiture

☎ 38.75.41.01 RN 20 Cercottes

véhicules  
utilitaires  
toutes marques  
vente - Achat  
crédit - reprise

**CERCOTTES**  
**UTILITAIRES**

R.N. 20 - CERCOTTES  
45400 FLEURY LES AUBRAIS

**jacques**

☎ 38 75 41 57

**touchard**

**ENTREPRISE de BÂTIMENT**  
**PERDEREAU**

MACONNERIE PLATRERIE RENOVATION

CARRELAGE - TERRASSEMENT

87, r. Plaine HUËTRE - 45520 CHEVILLY  
38 75.32.36

Mutuelles Régionales Associées



**L'ORLÉANAISE**  
**LA NANTAISE**  
**ET LANGEVINE**  
reunies

ASSURANCES **Michel LEPETIT**

4, Grande Rue 45410 ARTENAY  
Tél. 38 80.00.33

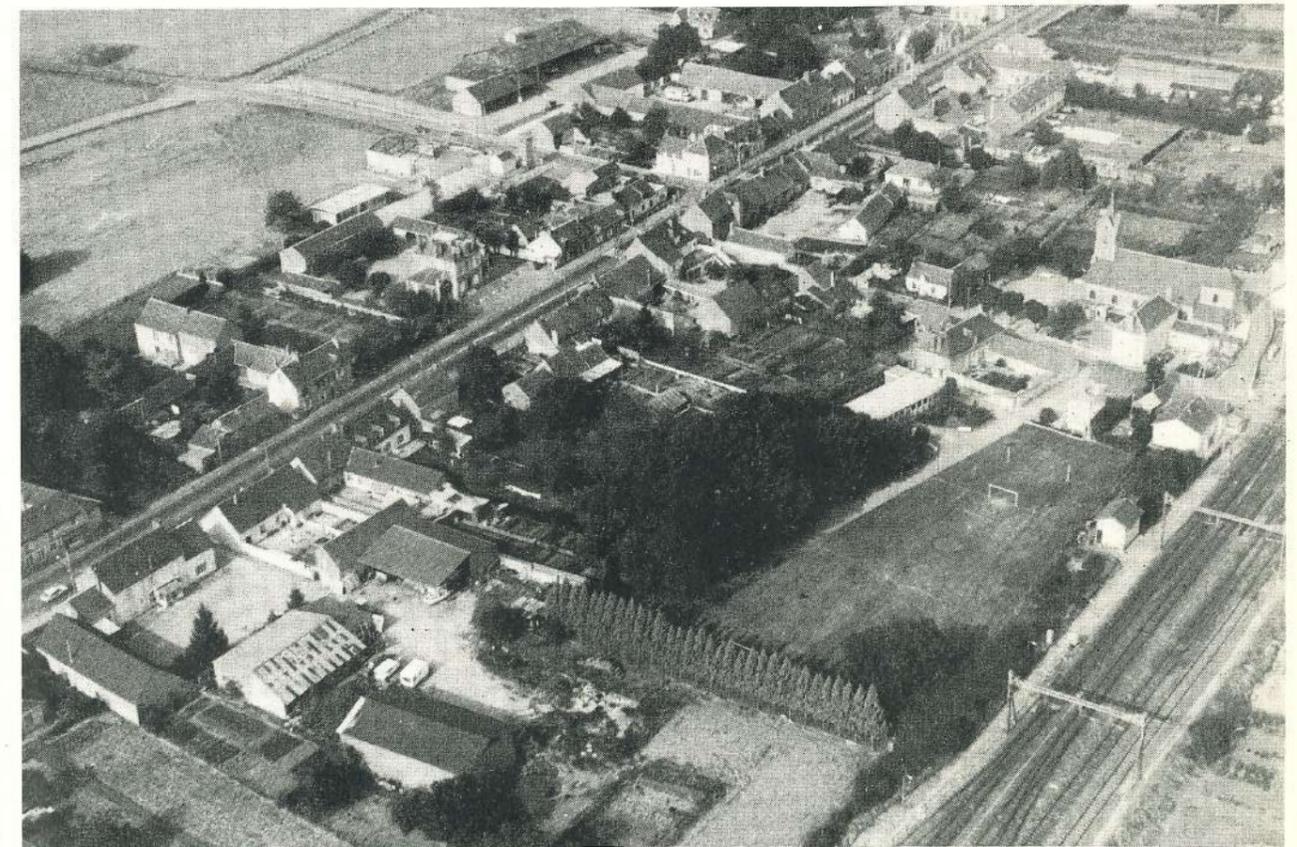
*Nous tenons à remercier les fidèles amis  
annonceurs qui, par leur participation, ont  
permis la réalisation de ce bulletin pour  
l'information des habitants de notre Com-  
mune. Faites-leur confiance pour vos achats  
et services.*

# Bulletin Municipal

de

# CERCOTTES

## N° 3



# CHARVET

**COMBUSTIBLES**

**CHAUFFAGE SERVICE**

**R.N. 20 - 45400 CERCOTTES**

**Tél. 38.73.50.80**

**M**ORIN **PEINTURE**  
**G**UÉRIN **TÉL. 38.80.12.38**

Ravalement - Sablage - Vitrage isolant  
Revêtement sol et mur  
**2, rue des Vanneaux 45520 CHEVILLY**

**Le CRÉDIT AGRICOLE**  
**SUR LE LIEU DE VOS ACHATS :**

**A CARREFOUR,**

UTILISEZ VOTRE CARTE  
à notre guichet libre service  
POUR EFFECTUER  
VOS OPÉRATIONS COURANTES



LE BON SENS PRÈS DE CHEZ VOUS

*Auberge de la Forêt*

**Restaurant - Bar - Hôtel**

**45400 CERCOTTES**

**☎ 38 - 75 - 41 - 11 à Cercottes**

*fermé Mardi soir et Mercredi*

PIECES DETACHEES  
OCCASION  
TOUTES MARQUES  
FRANCAISES  
ET ETRANGERES

**ACHATS**

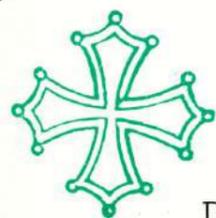
**OCCASIONS . VENTES**

**orléans sud auto**

B.P.2 - Route d'Orléans  
45640 SANDILLON  
Tél. 38 41 01 27



RN 20  
45400 CERCOTTES  
Tél. 38 73 14 03



**CUVES OCCITANES**

SARL

**20 VINS VRAC**

Direct des coopératives  
Plus de 120 crus en bouteilles

885 RN 20 ZAC SUD  
SARAN OLIVET  
Tél. 38.73.24.00 Tél. 38.63.78.40

**ORLÉANS VEHICULES INDUSTRIELS**

**Serge AGNEESSENS**  
CONCESSIONNAIRE

Route RN. 20 - CERCOTTES - Tél. 38 73.50.44

REPARATIONS TOUTES MARQUES

**IVECO** **fruehauf** **FASSI**  
GRUUS HYDRAULIQUES

## Le Mot du Maire

Vous venez de recevoir le Bulletin Municipal 1986.

Vous y trouverez tous les renseignements dont vous pourrez avoir besoin dans votre vie quotidienne.

Les investissements programmés en 1985 ont été réalisés dans de bonnes conditions. Ceux de 1986 seront décidés en mars prochain, suivant les fonds disponibles. Le pouvoir d'achat de chacun diminuant d'année en année, la rigueur sera nécessaire pour le prochain budget.

La SNCF, dans sa politique de suppression des passages à niveau, nous a déjà présenté plusieurs schémas provisoires d'un passage supérieur pour véhicules automobiles au nord de l'agglomération et d'un passage souterrain pour piétons rue de l'Eglise, qui permettra l'accès à la voie SNCF en toute sécurité.

La dotation d'un micro-ordinateur à notre école, nous a permis de créer un club informatique. Je vous encourage à y venir nombreux.

Le service de car qui est assuré, tous les vendredis matins, à destination de Carrefour est ouvert à tous. Je souhaiterais que davantage de personnes en profitent.

Je remercie la commission d'information, pour la réalisation de ce bulletin.

Je remercie également les personnes bénévoles qui se dévouent à la tête de nos associations locales.

Enfin, je souhaite à chaque Cercottoise et Cercottois, tous mes vœux de bonheur pour 1986.

Le Maire, Philippe SAVOURÉ-LEJEUNE

## ☆ Calendrier des Fêtes 1986 ☆

*établi après concertation entre le Conseil Municipal et les présidents des sociétés locales*

- 11 janv. Galette inter-sociétés
- 19 janv. Repas offert par la commune aux Anciens
- 01 févr. Soirée choucroute, organisée par le Comité des Fêtes
- 15 févr. Concours de belote, organisé par le Comité des Fêtes
- 01 mars Concours de belote, organisé par le Club des Anciens
- 20 avril Après-midi loto, organisé par le Comité des Fêtes
- 08 mai Fête de la Victoire
- 11 mai Marche au muguet, organisée par le Comité des Fêtes
- 25 mai Journée tennis

- 08 juin Concours de pêche, organisé par le Comité des Fêtes
- 15 juin Méchoui des Pompiers
- 21 juin Feu de la Saint-Jean
- 22 juin Fête patronale et exposition-vente du Club des Anciens
- mai-juin Initiation tennis
- 13 juillet Retraite aux flambeaux, feu d'artifice, bal
- 14 juillet Fête Nationale
- 07 sept. Journée tennis
- 19 oct. Repas du 3<sup>e</sup> Age
- 11 nov. Fête de l'Armistice
- 16 nov. Concours de belote, organisé par le Comité des Fêtes
- 07 déc. Repas de la Sainte-Barbe des Sapeurs-Pompiers

## "Ça s'est passé à Cercottes en 85"



■ le 20 janvier : REPAS du 3<sup>e</sup> AGE offert par la Municipalité. Le Maire et ses Conseillers présidaient l'Assemblée en compagnie de Mlle LEFIEVRE, doyenne. Cette journée était animée par le Magicien "Bruno AVERELL".

## Adresses utiles

- **MAIRIE** - RN 20 - ..... 38.75.41.06  
Ouverture du lundi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30 et du mardi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30. Bureau fermé au public le mercredi après-midi.  
Secrétariat : Madame REBEYROLLE, Secrétaire, se tient à votre disposition pour vous aider dans vos démarches administratives (constitution de dossiers par exemple).
- **GENDARMERIE** - RN 20 - ..... 38.75.41.05
- **POMPIERS** - ..... 38.75.41.05
- **P.T.T.** - RN 20 - ..... 38.75.41.00  
Ouverture du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 17 h le samedi de 8 h 30 à 12 h.
- **IMPÔTS** - Secteur de Fleury-les-Aubrais, 131 fg Bannier, Orléans - Ouverture mardi et vendredi de 8 h 30 à 11 h 30.
- **PERCEPTION** - Secteur d'Orléans Banlieue : 2, rue des Chats Ferrés, Orléans  
Ouverture du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30 - ..... 38.53.27.24

## Commerçants, artisans et entreprises de Cercottes

- M. AGNESSENS : Garage Iveco
- AIRHYDRO : Piscines, abris de jardins
- M. AUBRY : Fermetures de bâtiments
- M. BAUDEAU : Orléans Sud Auto, pièces, occasions
- M. DALIBARD : Electricien
- M. DUFEUTRELLE : Garage de la Forêt
- M. DUMERY : Garage Renault, station-service
- Entr. INDUSTRIELLE : Ciment, béton, lignes électriques
- M. GUINARD : Auberge de la Forêt
- M. HATTON : Station-service Mobil
- M. HUSSON : Poissonnier
- M. LAURENT : Taxi
- M. LEMOULT : Carrosserie
- M. MARETHEU : La Rochoise
- PINSARD et FAUCHEUX : Carrosserie industrielle
- M. PAYAN : Véhicule d'occasion
- M. REISER : Station-service Shell
- M. ROCHE : Station-service Elf
- SCAMA 3 : Espace service discount, RN 20
- M. TOUCHARD : Vente de véhicules utilitaires
- M. VILHIES : Orléans Nord-Auto Garage

- **MÉDECIN** - Cabinet médical, 50 route de Paris, Chevilly  
Tél. 38.80.10.09 (24 heures/24)
- **INFIRMIÈRE** - 62, route de Paris, Chevilly ..... 38.80.11.04
- **TAXI** - 21, route Nationale 20, Cercottes ..... 38.75.40.27
- **ECOLE PRIMAIRE** - ..... 38.75.40.58
- **E.D.F.** - 630 ancienne route de Chartres, Saran ..... 38.73.50.05
- **CULTE CATHOLIQUE** - Presbytère de Gidy ..... 38.75.35.80  
Autres cultes : Orléans.
- **CENTRE MÉDICO-SOCIAL** - Artenay ..... 38.80.05.59  
Prêt gratuit du matériel (fauteuil roulant, béquilles...)
- **ASSISTANTE SOCIALE** - Mme BOUCHER .... 38.66.50.11  
poste 11.41. Une permanence est assurée à la Mairie le premier mardi de chaque mois, de 9 h 30 à 11 h 30.
- **L'ASSOCIATION FAMILIALE RURALE** - Offre divers services (aide ménagère aux personnes âgées, bourse aux vêtements, jouets, etc...). Mme PFEIFER ..... 38.75.32.87 Gidy
- **BIBLIOBUS** - Un dépôt de livres (romans, documentaires...) se trouve à la mairie. Il est accessible à tous adultes et enfants. Le prêt de livres est gratuit.

## Etat-Civil

### Avis de naissances

- |   |                          |
|---|--------------------------|
| NICOLLE Elodie, Collette, Suzanne ..... | née à Orléans 19 mars 85 |
| TOMCZYK Julien, Martial,                | Orléans 21 mars 85       |
| JOOS Mélissa, Virginie                  | Orléans 5 avril 85       |
| MICHAUT Vanessa, Gwendalène, Nathalie   | Orléans 10 juillet       |
| BOUCHER Mickaël, Roger, Claude          | Orléans 15 juillet       |
| RETAUREAU Julie, Andréa, Emilienne      | Pithiviers 28 juillet    |
| LUCAS Benoît, Florent, Nicolas          | Orléans 26 septembre     |
| VAUTIER Dimitri, David, Bernard         | Orléans 16 octobre       |
| TEIXEIRA Carinne, Elisabeth             | Orléans 10 novembre      |

### Avis de mariages

- Martial SAVOURE-LEJEUNE, associé d'exploitation, et Guylaine POTONNIER, employée de bureau le 01-06-85
- Eric BREDREL, employé communal et Evelyne THENAULT, agent d'exploitation aux PTT le 29-06-85
- Bernard GARSUAULT, courtier en assurances et Frédérique PENAGER, marketter en assurances le 29-06-85
- Didier MESAS-RUIZ, saisonnier et Françoise FURET, saisonnière le 7-09-85
- Jean-Pierre PRADES, ingénieur agricole en centre de gestion et Véronique GRASSIN, ingénier agricole en institut rural le 28-09-85

### Avis de décès

- NACHEF Salah, 37 ans, décédé le 8-1-85, domicilié à Fleury-les-Aubrais.
- LEGROS Henri, 81 ans, décédé le 26-11-85, domicilié à Cercottes, 210 rue du Chêne Brûlé.

## Echos des réunions du Conseil Municipal

du 1<sup>er</sup> janvier 1985 au 1<sup>er</sup> novembre 1985

SEULES LES AFFAIRES PRINCIPALES SONT REPORTÉES ICI

Le Conseil Municipal :

### Séance du 24 janvier 1985

- étudie les devis de peintures intérieures pour l'école Maternelle
- demande une subvention pour l'achat d'une tonne à lisier
- fixe le montant de la participation pour les enfants hors commune, scolarisés à Cercottes.
- décide l'achat de deux tenues de sortie pour les deux nouveaux pompiers
- étudie le programme d'investissements pour 1985 (liste des subventions obtenues)

### Séance du 26 février 1985

- décide la réfection de la toiture de l'Eglise
- décide l'achat d'une tonne à lisier (achat subventionné à 50 %)
- étudie le premier projet du pont routier proposé par la SNCF, en vue de la suppression des passages à niveau
- demande à la SNCF, de prévoir un passage souterrain piétons au centre du pays.

### Séance du 21 mars 1985

- vote le budget primitif 1985
- fixe les nouveaux tarifs des concessions du cimetière.

### Séance du 28 mai 1985

- prend acte de l'accord de principe de la SNCF qui envisage de construire un pont routier et un passage souterrain piéton
- décide l'ouverture d'un centre de loisirs à Cercottes en juillet
- prend connaissance de la subvention accordée pour la construction du local pompiers

### Séance du 27 juin 1985

- vote le compte administratif 1984
- accepte la dotation cantonale scolaire pour l'entretien des bâtiments scolaires qui s'élève à 61,89 F par enfant scolarisé dans la commune
- refuse toute scolarisation d'enfants hors commune
- décide l'achat de dictionnaire ou d'atlas pour les enfants rentrant en 6<sup>e</sup>.
- prend note de la dotation d'un ordinateur Thomson pour la rentrée scolaire 1985-86.
- regrette vivement que les visites médicales obligatoires n'aient pas eu lieu.

### Séance du 19 septembre 1985

- fixe le prix du repas cantine
- fixe à 50 % la participation des parents aux frais de la classe de neige et à 50 % la participation de la commune
- vote le budget supplémentaire 1985

- prend connaissance, avec regret, de la réponse négative de la Mairie de Saran en vue d'accueillir les enfants à la piscine.
- prend connaissance des travaux d'assainissement que l'entreprise CAMES doit refaire en révision de malfaçons.
- décide des travaux route de la chaise
- étudie le bilan des différentes fêtes

### Séance du 30 octobre 1985

- choisit l'entreprise moins disante pour effectuer le goudronnage des trottoirs à la gibelotterie
- fixe les nouveaux tarifs de location de la salle polyvalente
- organise le goûter des enfants des écoles pour la fête de Noël
- prend connaissance d'une lettre de M. DALIBARD concernant le problème du débouché du pont routier SNCF sur la RN 20.

Au cours de cette séance, M. le Maire fait part de la titularisation de M. CAILLEAU.

## Listes électorales

La majorité électorale est acquise à 18 ans. L'âge de 18 ans doit être calculé à la date de clôture de la liste électorale, c'est-à-dire, le dernier jour de février. L'inscription sur une liste électorale est obligatoire et nul ne peut être inscrit sur plusieurs listes.

Les inscriptions se font par les intéressés eux-mêmes (aucune inscription n'est faite d'office) à la Mairie jusqu'au **31 décembre**. Se présenter muni du livret de famille ou de la carte d'identité.

## Investissements et travaux 1985

Trottoirs du lotissement de la Gibelotterie (2<sup>e</sup> tranche).

Réfection de la toiture de l'église.

Peinture école maternelle.

Nivellement terrain de sport.

Aménagement du terrain de boules.

Aménagement d'un sautoir.

Réalisation d'un bac de dégazage à la station d'épuration (travaux réalisés par nos employés communaux M. Audebourg et M. Cailleau).

Acquisition terrain M. Savouré pour construction local Pompiers

Construction du bâtiment communal et local à pompiers.

Réfection partielle de la route de la Chaise.

Remise en conformité assainissement entre la station d'épuration et le lotissement de la Gibelotterie.

Achat de petits matériels et outillages divers.

Achat d'une tonne à lisier.

## "Ça s'est passé à Cercottes en 85"

■ le 2 février : **SOIRÉE "Choucroute"** organisée par le Comité des Fêtes. C'est dans une bonne ambiance que s'est déroulée la soirée autour d'une assiette bien garnie.

■ le 26 janvier : **SOIRÉE "Galette des Rois"** organisée par l'Association sportive municipale (Tennis), Cercottes-Détente et le Comité des Fêtes. Une centaine de personnes se sont retrouvées pour tirer les rois, dans une ambiance sympathique.



## "Ça s'est passé à Cercottes en 85"

■ le 9 mars : **"CARNAVAL DE L'ECOLE"**. La population toute entière était invitée à participer au défilé avec les enfants de l'École. Par un soleil radieux, petits et grands costumés, ont parcouru les rues du village, sous une pluie de confettis.

■ le 16 mars : **"SOIRÉE THÉÂTRALE"** organisée par le Comité des Fêtes. Comme chaque année, les acteurs du Club Jules Ferry sont venus de Fleury à Cercottes pour jouer une Comédie Policière en 4 actes "Piège pour un Homme Seul".

■ le 18 avril : **ÉCHANGE SCOLAIRE** avec les enfants de VIRY-CHATILLON.

■ mai-juin : **Initiation au TENNIS** assurée par des membres du club bénévoles.



## Le budget 1985 voté par le Conseil Municipal

Le budget est public. Il est à la disposition des contribuables qui souhaitent connaître le détail de chaque chapitre.

### Dépenses

| Chapitre                         |  |                   |
|----------------------------------|--|-------------------|
| <b>Section de fonctionnement</b> |  |                   |
| 60                               | Denrées et fournitures   | 105.625           |
| 61                               | Frais de personnel et charges sociales et rémunérations diverses | 490.807           |
| 62                               | Impôts et taxes  | 1.400             |
| 63                               | Travaux et services extérieurs                                   | 245.500           |
| 64                               | Participation et contingents                                     | 161.575           |
| 65                               | Allocations subventions  | 33.945            |
| 66                               | Frais de gestion générale  | 197.500           |
| 67                               | Frais financiers   | 431.946           |
| 68                               | Charges antérieures illes  | 3.000             |
| 83                               | Prélèvement pour dépenses d'investissement                       | 203.291           |
|                                  |  | <b>18.745.589</b> |

### Section d'investissement

|    |   |                |
|----|---|----------------|
| 13 | Frais extraordinaires                     | 5.000          |
| 16 | Remboursement d'emprunts                  | 133.652        |
| 21 | Acquisition de biens meubles et immeubles | 228.952        |
| 23 | Travaux de bâtiments et de génie civil    | 454.056        |
| 26 | Rétrève                                   | 62.387         |
|    |   | <b>879.047</b> |

Dans les recettes de fonctionnement se trouve au chapitre 77, essentiellement le montant des "impôts locaux" versés en 1985 soit :

|   |         |
|---|---------|
| taxe d'habitation                           | 169.671 |
| taxe foncière sur les propriétés bâties     | 229.575 |
| taxe foncière sur les propriétés non bâties | 81.024  |
| taxe professionnelle                        | 415.325 |
| <b>895.594</b>                              |         |

En section d'investissement, le montant total est passé de 1984 à 1985 de **1.663.103 F** à **879.047 F**. Cette différence est due au fait qu'en 1984, nous avons financé l'extension du réseau d'assainissement (La Touche et rue de la Chaise).

En section de fonctionnement, le total est passé par contre de **1.639.673 F** à **1.874.589 F**.

Chaque dépense est soigneusement étudiée et décidée par le Conseil Municipal qui se montre toujours très soucieux de la bonne gestion de la commune. Cependant, tout le monde sait bien que depuis plusieurs années tout augmente, ce qui explique que le conseil municipal ait été obligé d'augmenter les taux d'imposition des 4 taxes communales qui n'avaient pas été modifiées depuis 1982.

| Chapitre | Recettes                             |                   |
|----------|--------------------------------------|-------------------|
| 70       | Produits de l'exploitation           | 125.610           |
| 71       | Produits domaniaux                   | 21.350            |
| 72       | Produits financiers                  | 152.110           |
| 73       | Recouvrements, subventions           | 134.204           |
| 74       | Dotations globales de fonctionnement | 371.539           |
| 75       | Impôts indirects                     | 18.913            |
| 77       | Contributions directes               | 959.065           |
| 82       | Produits antérieures                 | 91.798            |
|          |                                      | <b>18.745.589</b> |

|    |   |                |
|----|---|----------------|
| 06 | Excédent d'investissement reporté               | 116.772        |
| 10 | Subventions d'équipement                        | 234.549        |
| 11 | Prélèvement sur recette de fonctionnement       | 203.291        |
| 14 | Participation à des travaux d'équipement        | 210.319        |
| 16 | Produits des emprunts                           | 86.400         |
| 25 | Recouvrement des créances à long ou moyen terme | 27.716         |
|    |   | <b>879.047</b> |

|   | Taxe habitation | Foncier bâti | Foncier non bâti | Professionnelle |
|---|-----------------|--------------|------------------|-----------------|
| CERCOTTES<br>Taux pratiqués en 1984 depuis 1982 | 7,64            | 13,57        | 40,44            | 7,33            |
| Moyenne départementale en 1984                  | 12,19           | 19,05        | 37,06            | 12,35           |
| CERCOTTES<br>Taux en 1985                       | 8,71            | 15,47        | 42,87            | 7,92            |

## Transport vers le Centre Commercial "Carrefour"

Nous vous rappelons qu'un car est mis à la disposition de toutes les personnes intéressées pour se rendre au centre commercial : départ tous les vendredis de la Mairie, à 9 h 30 - retour à 11 h 30).

Il est gratuit pour toutes les personnes du 3<sup>e</sup> âge et une somme de 5,00 francs est demandée aux autres personnes.

## Bâtiment communal et local Pompiers

- Le bâtiment a fait l'objet de 3 propositions :

● **1<sup>re</sup> solution** : Implantation du bâtiment sur la partie sud du terrain de plein air.

● **2<sup>e</sup> solution** : Implantation du bâtiment sur le terrain de plein air avec accès sur la route de Gidy.

● **3<sup>e</sup> solution** : Implantation du bâtiment dans le parc public (avec démolition des bâtiments existants).

Le conseil municipal a retenu la 2<sup>e</sup> proposition.

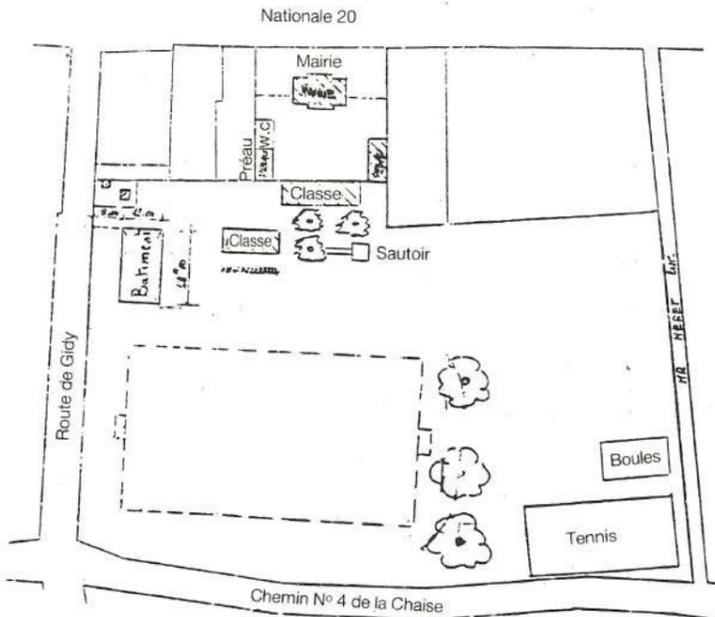
- **Ces locaux serviront** : d'une part, d'abri pour le camion et le matériel des pompiers, d'autre part, d'atelier pour le personnel municipal et d'abri pour leurs outils et leurs véhicules.

- **Une partie de ces travaux a été effectuée par** :

l'entreprise PERDEREAU, Huêtres (gros-œuvre, maçonnerie et assainissement)

l'entreprise PETAT, Loury (charpente métallique, couverture, isolation bâtiment pompiers)

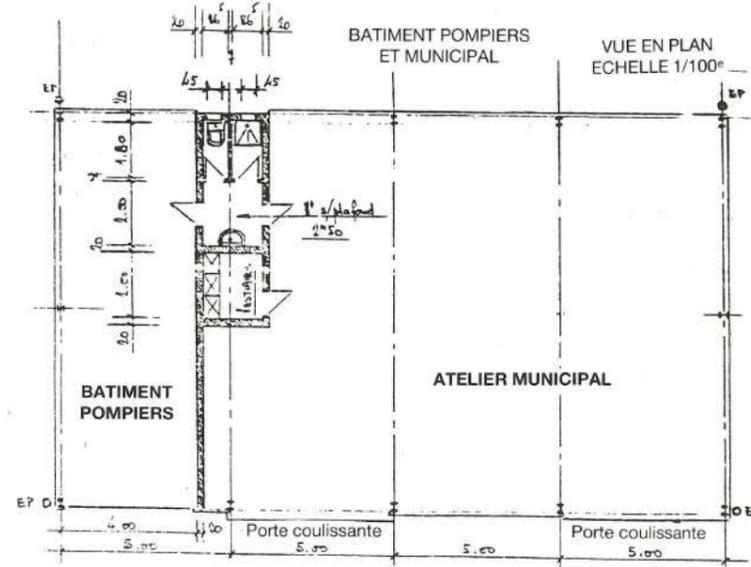
Le reste des travaux sera réalisé par les employés communaux M. AUDEBOURG J., et CAILLEAU M., fin 1985-1986.



## Interventions Sapeurs-Pompiers

- 8-01-85 - Décès, transport à la morgue
- 12-01-85 - Feu de cheminée
- 28-01-85 - Accident RN 20
- 29-01-85 - Accident RN 20
- 20-01-85 - Intervention auprès d'un malade
- 04-04-85 - Récupération de chiens
- 16-03-85 - Fuites d'eau
- 26-04-85 - Feu dans un tas de paille
- 25-05-85 - Accident RN 20
- 16-06-85 - Transport d'un corps à la morgue
- 16-08-85 - Feu dans une benne à ordures
- 17-08-85 - Nids de guêpes Gendarmerie
- 28-08-85 - Feu dans une voiture (RN 20)
- 30-08-85 - Accident au nord d'Artenay  
Transport de 3 corps à la morgue
- 02-09-85 - Nid de guêpes
- 13-09-85 - Nid de guêpes
- 11-10-85 - Feu au camp de Cercottes
- 19-10-85 - Chien errant
- 22-11-85 - Accident RN 20
- 05-12-85 - Feu broussailles camp de Cercottes

Il y a eu 12 manœuvres.



## "Ça s'est passé à Cercottes en 85"

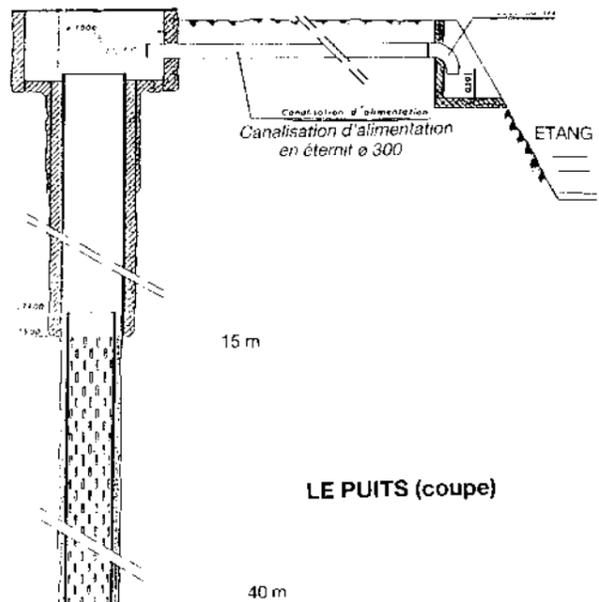
- **le 12 mai** : Journée **TENNIS** (tournoi en double par tirage au sort). La bonne humeur régnait sur le court.
- **le 29 mai** : Le **CENTRE-MÉDICO-SOCIAL d'Artenay** organise une journée détente dans l'Yonne (visite des serres de Villeneuve-l'Archevêque, le midi déjeuner à Vaudeurs, l'après-midi, visite du haras de Villechetive avec une promenade en calèche).
- **le 9 juin** : le Comité des Fêtes organise son traditionnel **CONCOURS DE PÊCHE** avec pique-nique autour de la mare aux gendarmes.



## "Ça s'est passé à Cercottes en 85"

- **le 5 mai** : Le Comité des Fêtes organise un **RALLYE-PROMENADE PEDESTRE** à travers la forêt d'Orléans, sur un parcours de 10 km bordé de muguet. Un pique-nique en commun a eu lieu à l'issue de la remise des prix.
- **le 8 mai** : **DÉFILÉ** au Monument aux Morts suivi d'un vin d'honneur, avec la participation de la Musique de Gidy et une délégation militaire.
- **le 16 juin** : **MÉCHOUI des POMPIERS**. Pour la première fois, les Sapeurs-Pompiers de Cercottes ont organisé un méchoui. Réunies dans le parc, un grand nombre de personnes sont venues déguster les deux moutons prévus à cette occasion.





## Groupe Scolaire

### ECOLE MATERNELLE

Elle comprend 22 enfants nés en 1982 - 11 enfants nés en 1981, confiés à Madame LEPAGE qui est aidée dans sa tâche par Madame CLAIRAMBAUD, aide-maternelle.

### ECOLE PRIMAIRE

#### - Classe de M. VASSORT

4 enfants de moyenne section (nés en 1981)  
11 enfants grande section (nés en 1980)  
10 enfants en cours Préparatoire

#### - Classe de M. CHARILLON

12 élèves en cours Élémentaire 1<sup>re</sup> année  
14 élèves en cours Élémentaire 2<sup>e</sup> année

#### - Classe de Mlle ROBINET

12 élèves en cours Moyen 1<sup>re</sup> année  
9 élèves en cours Moyen 2<sup>e</sup> année

soit un total de 105 élèves (57 en primaire et 48 en maternelle).

Les enfants de l'école Maternelle se retrouvent cette année dans un cadre plus agréable puisque les peintures intérieures ont été refaites selon les vœux de l'institutrice.

Les enfants nés en 1982 sont nombreux : 22.

Cette poussée démographique est limitée à cette seule année, car il n'y a eu que 4 naissances en 1983.

## La Retrève

Malgré des réalisations importantes en apparence infaillibles, destinées à canaliser sa fantaisie, la Retrève, fidèle à elle-même, s'octroie au printemps 1983 une réapparition généreuse.

A la suite de ces inondations imprévisibles, de nouveaux travaux ont été effectués au cours de l'année 1985.

En voici un aperçu :

- Forage près de l'étang de la Retrève, d'un puits destiné à recueillir les eaux de l'étang lorsque celui-ci atteint sa cote d'alerte.
- Débroussaillage du fossé de la Retrève entre Gidy et Cercottes.
- Nettoyage et acidification d'un puits absorbant à Gidy (Marmogne).
- Augmentation de la capacité de stockage des Fosses Guillaume par surélévation de l'Allée Chopin de 35 cm avec pose de buses Ø 800. Relevage du déversoir au niveau des Fosses Guillaume.

La réalisation d'un bassin d'accumulation situé en amont des Fosses Guillaume n'a pas été retenue par le Syndicat de la Retrève, compte tenu des faibles possibilités de stockage en regard de l'importance et du prix de revient des travaux estimés entre 1.000.000 F et 1.200.000 F.

En ce qui concerne les eaux usées de l'armée, suppression de la station et raccordement des effluents sur le réseau communal de Saran. Pour les eaux pluviales, la construction du deuxième bassin tampon est terminée et assure un débit de fait de 20 l/sec. sur les fosses Guillaume.

- Nettoyage du gouffre situé en bordure de l'allée d'Arcelet à l'orée de la forêt domaniale.
- Travaux projetés : Forage en limite des Longs Domaines à la sortie des bois.

Tous ces travaux sont financés par le syndicat intercommunal de la Retrève groupant les communes de Gidy, Cercottes et Saran. Ces travaux sont subventionnés à 50 % par le Conseil Général. Espérons que la Retrève ne sera bientôt plus qu'une rivière-souvenir.

## Informatique

Un ordinateur Thomson équipe maintenant l'école de Cercottes et les enfants parlent déjà de "Basic" et de "Logo". Cet ordinateur est d'ailleurs utilisé en dehors des heures de classe par le tout récent club Informatique.

Les enfants de la classe de Mlle ROBINET attendent avec plaisir la venue de l'hiver qui doit leur permettre de partir en classe de neige. Ils iront à Saint-Léger Les Mélézes du 7 au 27 mars 1986. Ainsi comme ses aînés chaque enfant fréquentant l'école de Cercottes bénéficie d'un séjour en classe de neige.

## Sociétés locales

Voir les principales activités de ces sociétés locales dans la rubrique "Ça s'est passé à Cercottes"

### ● C.A.T.M.

Président : M. Jean-Yves LAURENT  
Vice-Président : M. ARMAGNAC André  
Trésorier et Porte-drapeau : M. Guy PERNET

### ● CERCOTTES-DÉTENTE

Toujours dynamique, le club "Cercottes-Détente" (gymnastique volontaire) fonctionne le mercredi de 18 h 30 à 19 h 30 salle polyvalente. Animé par une monitrice de la Fédération Française de Gymnastique Volontaire, les cours se déroulent dans une ambiance amicale et détendue. Les personnes intéressées seront toujours les bienvenues.

Composition du bureau :

Présidente : Mme THENAULT  
Trésorière : Mme AUBRY  
Secrétaire : Mme NERET

### ● COMITÉ DES FÊTES

Composition du bureau :

Président : M. Charles DALIBARD  
Vice-Président : M. Michel THENAULT  
Secrétaire : Mme Monique LATOUCHE  
Trésorière : Mme Micheline DALIBARD  
Trésorière-adjointe : Mme Mireille COME

### ● CLUB DU 3<sup>e</sup> AGE

Président d'honneur : M. Maurice DUBOIS  
Président : M. Georges THENAULT  
Vice-Président : M. Bernard MATHIEU  
Secrétaire : Mme Odette DUGENEST  
Trésorier : M. Fernand BEAUVALLET  
Trésorier-adjoint : M. André BILLEREAU

Membres du bureau :

M. Kléber SEVESTRE, Mme Henriette BUISSON et M. Yvan LITROP.

Les membres du Club du 3<sup>e</sup> Age se réunissent chaque mercredi à partir de 14 heures dans la salle polyvalente.

### ● AMICALE DES SAPEURS-POMPIERS

Chef de corps : M. Luc NERET  
Secrétaire : M. Michel THENAULT  
Trésorier : M. Jean MILLET

Membres du bureau :

M. Maurice CLAIRAMBAUD, Jean-François BONNIN, Christian JOUET, Christian NICOLAUD, Jacky RODENE. Les Pompiers vous remercient chaleureusement de l'accueil que vous leur avez réservé lors de la présentation des calendriers et des vœux 1986.

### ● ASSOCIATION SPORTIVE MUNICIPALE

Composition du nouveau bureau :

Président : M. Robert CATEL  
Vice-président : M. Jérôme SAVOURE LEJEUNE  
Trésorier : Mme Jacqueline GUILLEMIN  
Trésorier-adjoint : Mlle Fabienne GRASSIN  
Secrétaire : M. Christian MARETHEU  
Secrétaire-adjoint : M. Gilles FANON

Remerciements à MM. CHARILLON et MARECHAL qui ont participé à la gestion de l'association, depuis sa création, et qui ne se sont pas représentés lors de l'élection du nouveau bureau.

L'association ne comporte toujours que la section Tennis, qui est maintenant affiliée à la Fédération Française de Tennis. Il a été décidé d'engager des équipes en compétitions officielles à partir du printemps 1986. Toute personne désirant faire de la compétition avec une équipe de Cercottes, est priée de bien vouloir contacter l'un des membres du bureau.

## De nouvelles activités ...

L'INFORMATIQUE, vous intéresse ? Alors, vous vous retrouverez chaque mercredi à 19 h 30 dans la classe préfabriquée autour du récent ordinateur Thomson T07-70 dont a été dotée l'école de CERCOTTES, dans le cadre du plan "Informatique pour tous".

ELÈVES des cours élémentaires et moyens des parents bénévoles vous accueillent chaque MERCREDI de 14 h à 16 h dans la classe préfabriquée et vous proposent diverses activités.

A titre d'exemples, pour les deux derniers mois de l'année :

- les mercredi 6 - 13 - 20 novembre : fabrication et mise en scène des marionnettes
- 27 nov. et 4 déc. : fabrication de bougies
- 11 et 18 déc. : confection de décorations pour la fête de Noël

Une somme de 5 francs est demandée chaque mercredi. Cet argent est géré par les enfants et utilisé pour les achats de matériel nécessaire aux activités.

## Concours des villes et villages fleuris

En 1984, M. CAILLARD Georges, rue des Sorbiers et la Mairie, dont le fleurissement est assuré par M. LOISEAU, ont obtenu une mention honorable.

En 1985, ont concouru MM. CAILLARD, DECOURTYE Charles, LEDU Roger. La Mairie a également participé dans le cadre des bâtiments communaux.

Cercottois, la Municipalité vous invite à vous inscrire nombreux pour participer à ce concours, au printemps 1986 ; les inscriptions sont reçues au secrétariat de Mairie.

## "Ça s'est passé à Cercottes en 85"

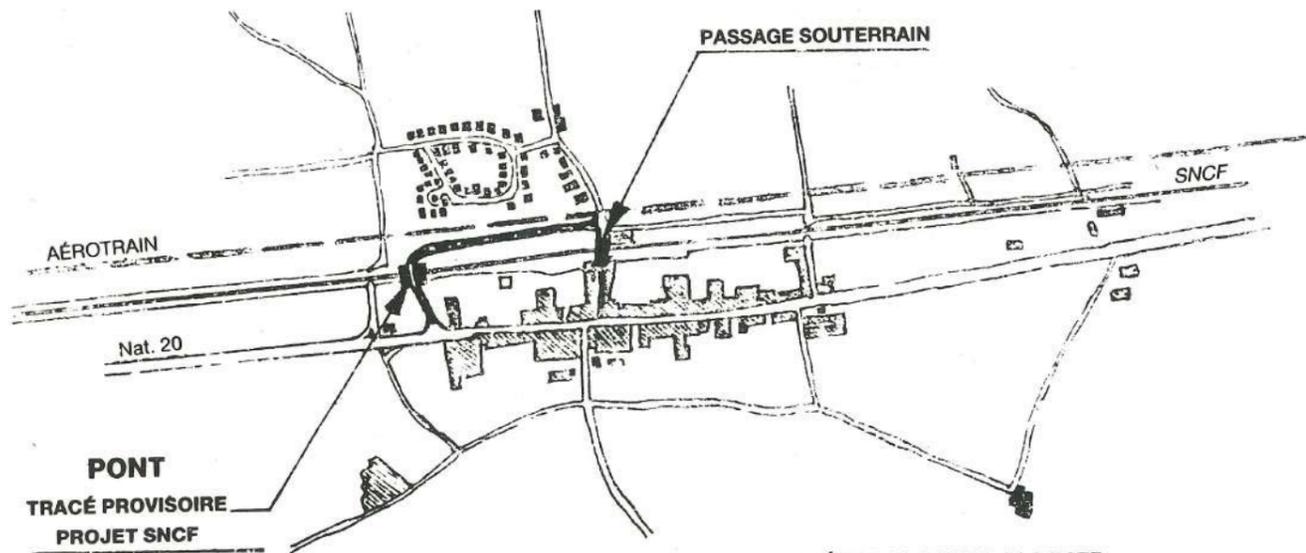
- le 22 juin : Le Conseil Municipal organisait son traditionnel FEU DE ST-JEAN animé par le groupe folklorique "La Châtaigne". Parti de la Mairie, le cortège s'est rassemblé dans le parc pour présenter ses danses et musiques. Et c'est vers 23 h que fut embrasé le feu de Saint-Jean. La population venue nombreuse a pu se distraire auprès des stands et se retrouver au Bal avec l'Orchestre de "Bernard Angenault".



## "Ça s'est passé à Cercottes en 85"

- le 23 juin : EXPOSITION DU 3<sup>e</sup> AGE. C'est dans la salle polyvalente que nous avons pu admirer les travaux réalisés par nos Anciens.
- le 13 juillet : FEU D'ARTIFICE. C'est à 21 h que fut donné le départ pour la retraite aux flambeaux, sur les airs de la musique de St-Vincent St-Marc d'Orléans. Vers 22 h 30, le feu d'artifice a été tiré, suivi du bal.
- le 14 juillet : L'après-midi débuta par le VIN D'HONNEUR servi à la population. Ensuite, attractions et jeux divers pour jeunes et moins jeunes se sont déroulés dans le parc (pêche à la ligne, course aux œufs, grosse tête, chamboulle-tout, tournoi de foot, jeux d'eau, jeu du baquet, tir à la corde...).





SUIVANT PLAN PROPOSÉ PAR LA S.N.C.F. A LA DATE

## Projet provisoire de la S.n.c.f. en date du 9.10.85

Suppression des passages à niveau 76, 78 et 79 sur la commune de Cercottes !

La SNCF envisagerait la construction :

- d'un pont routier aérien avec rampe d'accès de la RN 20 (entre la station ELF et l'ancienne scierie) au cimetière, en passant entre la voie ferrée et l'aérottrain,

## Cantine

Madame BARANGER accueille les enfants qui déjeunent à la cantine, environ 30 enfants à chaque repas. Ceux-ci sont maintenant livrés à Cercottes par une société spécialisée la S.O.C.O.G.E.R.E. Qualité et quantité sont chaque jour au menu.

Le prix demandé est de 13,40 F par enfant et de 19,40 F pour les adultes.

Tous les jours le repas se compose :

- 1 entrée
- 1 plat protidique (viande, œuf, poisson)
- 1 légume
- 1 fromage ou laitage
- 1 dessert (fruit, crème, pâtisserie)

- et d'un passage souterrain pour piétons (avec rampe pour voiture d'enfants) qui serait situé à l'emplacement du passage à niveau actuel, rue de l'Eglise, de façon à ne pas couper en deux le bourg de Cercottes.

L'étude du projet est menée en collaboration étroite avec le Conseil Municipal et les services de l'Équipement. C'est à la demande du Conseil Municipal que la SNCF a ajouté à son projet celui le passage souterrain pour piétons.

La SNCF prendra en charge la totalité du financement.

## Salle Polyvalente

Tarif de location :

| Habitants de la commune :                        | Personnes hors commune |          |
|--|------------------------|----------|
| - de 10 h à 6 h                                  | 299,45 F               | 695,60 F |
| - de 14 h à 6 h                                  | 192,40 F               | 642,10 F |
| - Utilisation de la cuisine :                    | 128,60 F               | 128,60 F |
| - Frais de chauffage du 15 novembre au 15 mars : |                        | 85,40 F  |

Une caution de 600 F est demandée.

Pour les différentes sociétés locales, la location de la salle est gratuite.

Un prêt gratuit de tables et de chaises est réservé aux habitants de la commune.

Pour l'année 1985, il y a eu 32 locations. Le montant des différentes locations s'élève à 19.780 F au 10-11-1985.

Pour tout renseignement, s'adresser à la Mairie de Cercottes : 38.75.41.06, ou auprès de M. GALOPIN : 38.75.41.67.

## Permis de construire accordés

- BOUCHER Francis - Maison individuelle
- SAVOURÉ LEJEUNE Martial - Maison individuelle
- PAYAN Germinal - Clôture
- GARNIER Pierre - Clôture
- COLAERT François - Clôture
- METRO Jean-Marc - Vélux améliorations
- LAFORET Jean-Charles - Châssis toiture
- NICOULAUD Christian - Abri de jardin
- VANNEAU Georges - Véranda
- TOMCZYK Martial - Préau
- POYAU Dominique - Appentis
- LEFEUVRE Jean-Claude - Abri de jardin
- FURET Roger - Fermetures et ouvertures de baies et portes
- PAYAN Germinal - Fermetures et ouvertures de baies et portes
- BONNIN Jean-François - Poulailier
- GUINARD Maurice - Ouverture de 2 portes-fenêtres
- MILLET Christiane - Modification de façade et rénovation
- BOURG Michel - Agrandissement
- LEBRET Daniel - Abri de jardin
- BRETON Bernard - Garage
- BARRAULT Didier - Garage
- COMMUNE DE CERCOTTES - Bâtiment communal et local Pompiers
- Entreprise industrielle - Extension de bâtiments

## Expressions de chez nous

- Etre riche comme un marchand de chiens.*  
C'est avoir beaucoup de monnaie et peu de billets.  
*Brûler le jour...*  
S'éclairer (lampe électrique, bougie, etc...) pendant qu'il fait jour.
- Faire les mares (mars)...*  
Semailles de printemps.
- Faire les guérets...*  
S'occuper des betteraves.
- D'un pet de chien, y fait une lanterne...*  
Grossir les faits.
- J'on mouillé ma crasse...*  
Sué fortement.
- Avoir reçu un coup de pied barrique...*  
Tomber d'ivresse.
- Avoir une mauvaise pièce à son sac...*  
Etre bien mal en point.
- Prindre la vache avec que l'viau.*  
Epouser une fille mère.
- Avoir une miné de cinq boisseaux.*  
Une physionomie florissante.  
Le calembour est incompréhensible, si on ignore que la mine, mesure de surface, vaut 28 ares c'est-à-dire 4 boisseaux et que 5 boisseaux valent 35 ares. Une mine valant 5 boisseaux c'est quelque chose d'extraordinaire.

- Un bon bayeux en fait payer sept.*  
*A la Saint-Georges (23 avril), sème tes orges.*  
*S'il fait beau durant la messe des rameaux, le temps de l'année sera au trois quarts beau.*  
*Fait des mares (mars) tant que tu vois clair au travers du calottier : printemps déjà avancé.*  
*Il ne faut pas se débiller avant que l'épine blanche fleurisse.*  
*Quand les oies courtes vont de bas en bise : petit bonhomme met-tois en chemise.*  
*Noël au pignon, Pâques au tison.*  
*La chouette chante à midi, il n'y aura pas trois jours sans pluie.*  
*Ciel pommelé, fille fardée, n'ont que courte durée.*  
*Près de la lune (halo lunaire), loin de l'eau.*



## "Ça s'est passé à Cercottes en 85"

- **du lundi 9 au samedi 28 septembre : TOURNOI TENNIS.** Le tournoi d'automne de tennis opposait des joueurs de Chevilly et de Cercottes. Notons le brillant comportement du jeune Guillaume SAVOURE qui remporta la finale du simple Messieurs en battant MAZEAS (6-2, 7-5) ainsi que la finale du simple Jeunes en battant Bertrant CATEL (3-6, 6-1, 6-0). Chez les Dames, Mme VILLENEUVE l'emportait devant Mlle Fabienne GRASSIN (7-6, 6-1).
- **le 15 septembre : VOYAGE** du Comité des Fêtes. Le Comité des Fêtes a organisé un voyage "sur la route de Jacques Cœur".
- **le 20 octobre :** Le Club du 3<sup>e</sup> Age a organisé son traditionnel **REPAS** à la Salle Polyvalente.
- **le 11 novembre : Fête de l'ARMISTICE.** La population est venue rendre hommage aux anciens combattants avec la participation de la Musique de Gidy.
- **le 8 décembre : SAINTE-BARBE.** L'Amicale des Sapeurs-Pompiers de Cercottes a organisé son traditionnel banquet de Sainte-Barbe.
- **Sans oublier : les CONCOURS DE CARTES** organisés par :  
- le Club du 3<sup>e</sup> Age - le C.A.T.M. - le Comité des Fêtes

## "Ça s'est passé à Cercottes en 85"

- **le 8 septembre : Journée TENNIS** (tournoi par tirage au sort).
- **juillet : CENTRE DE LOISIRS UFCV.** C'est un peu plus d'une vingtaine d'enfants qui ont participé pendant quatre semaines aux activités du Centre Aéré dirigé par Mme Jocelyne GODARD, la directrice aidée de Mlle Fabienne GRASSIN et M. Benoît LEBOUT.  
- Piscine, ballades pédestres, randonnées à vélo, camping, équitation, pour les activités physiques.  
- Pâtisserie, photographie, peinture, modelage, etc. pour les activités intérieures.

